



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autisme

Question écrite n° 21448

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés croissantes des parents d'enfants autistes. L'autisme a été déclarée « grande cause nationale 2012 » mais les associations dénoncent le fait que la situation des malades et de leur famille n'a pas évoluée. La France compte environ 600 000 personnes autistes. Cette maladie touche une naissance sur 150 et la France a accumulé 40 ans de retard en la matière. Les associations rappellent la problématique de la scolarisation des enfants autistes et la priorité qui est la leur en ce qui concerne le métier d'accompagnant scolaire, la professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire (AVS) mais aussi insistent sur la cohérence des parcours, trop souvent les AVS étant changées en cours d'année scolaire. Les associations souhaitent par ailleurs voir déclarer le 18 février, jour de naissance de Hans Asperger, médecin qui a découvert le syndrome éponyme « journée du syndrome d'Asperger ». Cette journée permettrait de communiquer largement et de mettre en lumière ce syndrome encore peu ou mal connu favorisant ainsi la compréhension et l'intégration des personnes concernées. Il lui demande les prolongements que le Gouvernement entend réserver à ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21448

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2950